

Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) Trame Verte et Bleue Grand-Est 2018 – Convention de partenariat avec le GECNAL

Le Conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N°73-250 du 7 mars 1973 portant création de l'Établissement, modifié,

Vu le programme d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Trame Verte et Bleue Grand-Est 2018,

Considérant l'intérêt écologique majeur de la carrière du Peyerimoff à Saint-Avold qui abrite de nombreuses espèces protégées au niveau national,

Considérant la connaissance de ce site par l'association GECNAL qui intervient dans le secteur du Warndt depuis 1982 pour la protection de la faune, de la flore et de leurs biotopes,

Vu le rapport du Directeur Général,

Vu la convention de partenariat entre le GECNAL et l'EPFL signée le 28/06/2018,

Sur proposition du Président,

autorise le directeur général à mettre en œuvre la convention de partenariat ci-annexée.



Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER